

*Etude Randstad SmartData sur le marché de l'emploi :*

## 2 recrutements sur 5 réalisés via le marché invisible en 2020, soit près de 2,9 millions d'embauches

- 41% des recrutements en 2020, c'est le poids du marché invisible
- C'est dans les Hauts-de-France, que le marché invisible de l'emploi est le plus fort (49%)
- Les agents administratifs sont le plus concernés par le marché invisible (89%)
- 7 employés sur 10 ont été embauchés par ce biais en 2020

Selon les données analysées par SmartData, la solution de Big Data du groupe Randstad, 2 860 000 embauches ont été réalisées en France en 2020 sans publication d'offre d'emploi sur un total de 7 millions. En rapprochant le nombre d'offres publiées sur l'ensemble de l'année et les déclarations d'embauches, les équipes de data science du leader mondial des services en ressources humaines ont déterminé le poids du marché invisible de l'emploi. Il est de 41% en 2020 et concerne ainsi plus de deux recrutements sur cinq. Qu'il soit le résultat d'une candidature spontanée, de la cooptation ou de l'embauche en CDI après un CDD ou un contrat temporaire, le marché invisible varie en fonction des métiers, des statuts et des régions. C'est dans les Hauts-de-France que son poids est le plus fort. Sur ce territoire, une embauche sur deux (49%) ne passe pas par une annonce. C'est en Auvergne-Rhône-Alpes que son poids est le plus faible. Un quart des recrutements (24%) s'y opère sans intermédiaire. Parmi les métiers les plus exposés au marché invisible, l'agent administratif arrive en tête, suivi de l'employé de ménage et de l'employé de libre-service. Plus de 80% des recrutements sur ces profils passent par l'embauche directe. Le secteur de l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme, s'il représente 13% des embauches en France, est celui qui recourt le plus au marché invisible. Sept embauches sur dix (72%) y sont réalisées sans qu'une offre ait été publiée. Enfin, le marché invisible est très sensible au statut. Ainsi, 68% des employés et 51% des ouvriers sont recrutés par ce biais. A peine 5% des professions intermédiaires et quasiment aucun cadre ne sont en revanche concernés.



Frank Ribuo

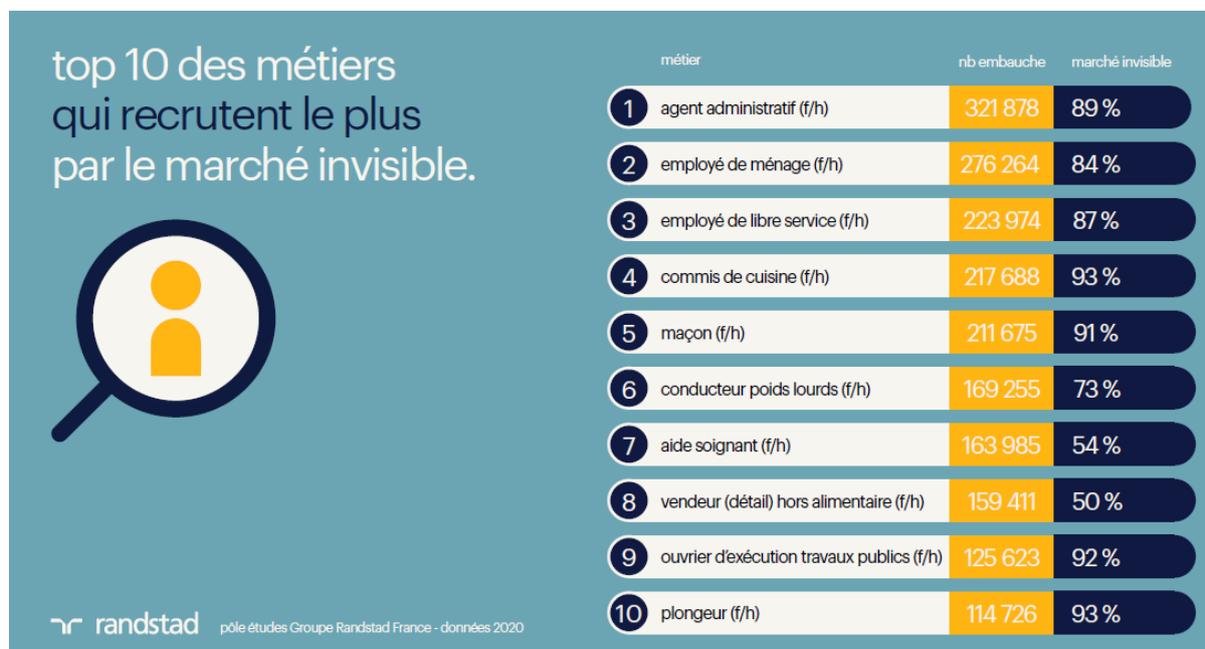
« Il existe beaucoup de fantasmes autour de la réalité du marché invisible de l'emploi. Il concerne l'ensemble des embauches réalisées sans qu'une offre ait été publiée. Pour la première fois, nous avons pu l'évaluer de manière fiable. En 2020, deux recrutements sur cinq ont ainsi été réalisés sans intermédiaire. C'est considérable. Dans une économie bousculée par la crise de la Covid-19, le marché invisible de l'emploi reste un levier fort de recrutement. Et ce, alors même qu'il s'est réduit par rapport à 2019. Ces résultats démontrent qu'il faut être proactif. Candidature spontanée, bouche à oreille, réseau, travail temporaire, tous ces leviers, encore trop souvent sous-estimés, sont en réalité très efficaces pour trouver un emploi. C'est pour cela qu'il ne faut pas attendre d'être en recherche d'emploi pour animer et développer son réseau. Ce travail, s'il est réalisé en amont, n'en est que plus efficace au moment opportun », analyse Frank Ribuo, président du groupe Randstad France.

## Les métiers les plus concernés par le marché invisible

Pour parler du marché invisible, il faut s'entendre sur la réalité qu'il recouvre. Pour le groupe Randstad, toute embauche déclarée n'ayant pas fait l'objet de la publication d'une offre d'emploi fait partie du marché invisible. Les équipes de data science du groupe ont calculé qu'il représente 41% du marché de l'emploi en 2020. **Concrètement, sur un total de près de 7 millions d'embauches l'année dernière, près de 2,9 millions sont passées par le marché invisible.**

Si la part du marché invisible de l'emploi est conséquente, elle s'est réduite avec la crise. **En 2019, il représentait une embauche sur deux (50%).** Le marché de l'emploi dans son ensemble a souffert en 2020 et le marché invisible n'a pas été épargné. Certains secteurs très habitués à ce mode de recrutement direct y ont eu nettement moins recours.

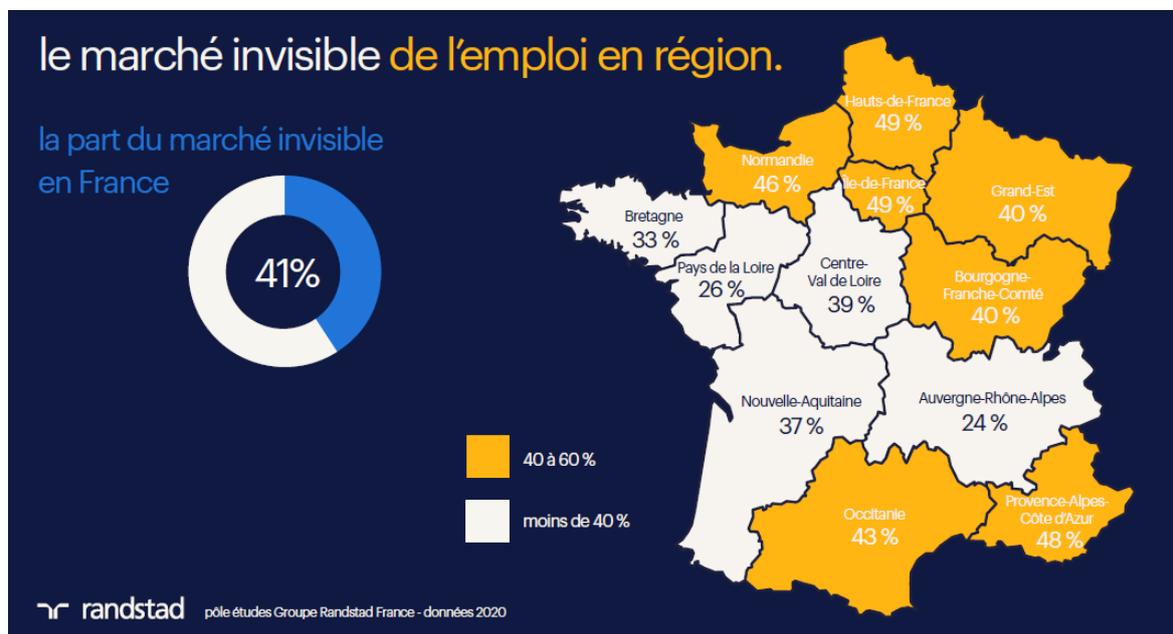
Une chose est sûre, le marché invisible est très différent du marché visible dans sa structure. Ainsi, les métiers les plus concernés ne sont pas les mêmes. Parmi le top 10 des métiers pour lesquels le marché invisible est le plus important, seuls le chauffeur poids lourd (6ème), l'aide-soignant (7ème) et le vendeur (8ème) se retrouvent également dans le top 10 des métiers les plus demandés par le biais des annonces d'emploi. Avec plus de 320 000 recrutements en 2020, réalisés à 89% sans annonce préalable, ce sont les agents administratifs qui occupent la tête des métiers les plus concernés par le marché invisible. Ils sont suivis par les employés de ménage (276 264 embauches) et les employés de libre-service (223 974 embauches), dont le recrutement par le biais du marché invisible a été respectivement de 84% et 87%.



L'importance du marché invisible dans le recrutement de ces métiers tient à des pratiques différentes. Ainsi, les agents administratifs, les plongeurs ou les commis de cuisine sont très concernés par le recours au CDD. Un employeur aura tendance à faire appel aux mêmes candidats lorsque la relation de confiance est établie. Ces embauches ne font donc pas l'objet d'une offre d'emploi. Pour les maçons ou les conducteurs poids-lourds, la réalité est différente. Sur ces métiers, le recrutement passe plus souvent par la candidature spontanée ou la cooptation entre pairs. D'autres enfin, à l'image des employés de ménage, peuvent bénéficier du « bouche à oreilles », notamment lors de recrutement par des particuliers. Dans ces configurations aussi, aucune annonce préalable n'est nécessaire à l'embauche.

## En région : Une embauche sur deux passe par le marché invisible dans les Hauts-de-France

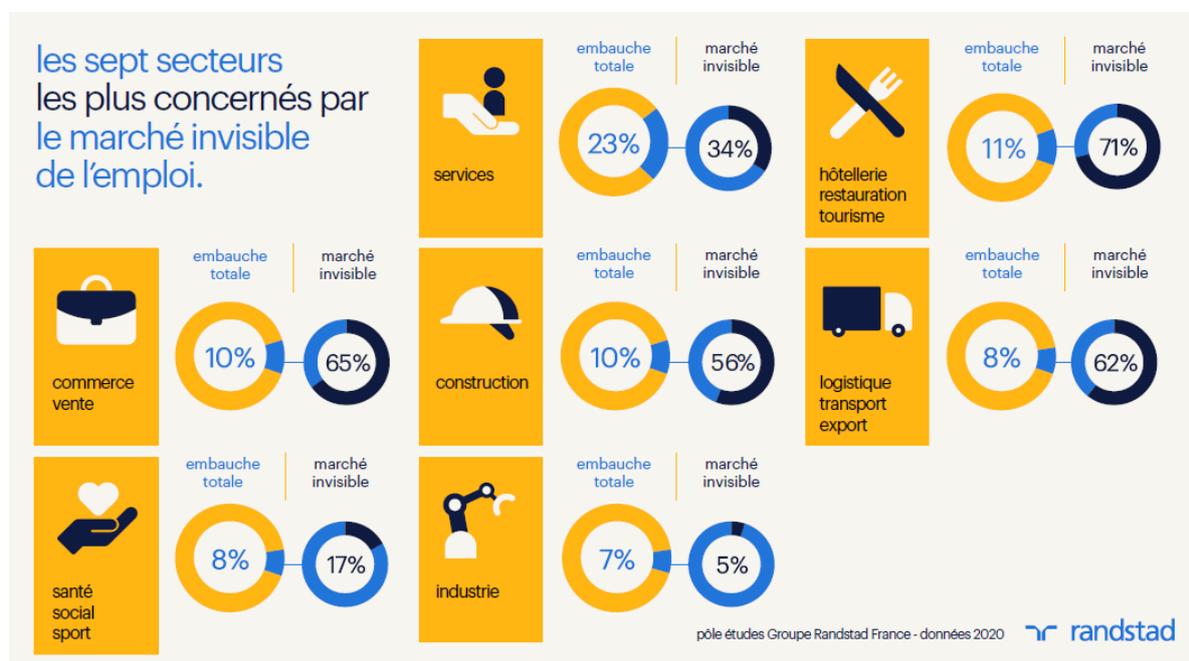
Si le marché invisible représente 41% du marché de l'emploi en France, sa réalité est très différente d'un territoire à l'autre. C'est dans les Hauts-de-France que le marché invisible est le plus fort. Une embauche sur deux (49%) en 2020 n'a pas été consécutive à la publication d'une annonce dans la région. L'Île-de-France (49%) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (48%) complètent le podium des régions où le marché invisible de l'emploi est le plus fort.



En revanche, la région Auvergne-Rhône-Alpes est celle où le marché de l'emploi est le moins opaque. Seule une embauche sur quatre (24%) y est réalisée sans publication d'offres. Les Pays de la Loire affichent également un marché de l'emploi plutôt visible puisque les trois quarts des embauches réalisées en 2020 (74%) correspondent à une offre publiée. La région Bretagne monte sur la troisième marche des régions où le marché de l'emploi passe le plus par les petites annonces. Un tiers des recrutements de 2020 (33%) sont passés par le marché invisible dans la région.

## Secteurs : l'Hôtellerie-Restauration, champion du marché invisible de l'emploi

La part du marché invisible dans les recrutements varie beaucoup en fonction des secteurs. Sept d'entre eux concentrent 77% des recrutements sur le marché de l'emploi. Certains ont un niveau d'activité soumis à une forte saisonnalité ou à des charges de travail très variables. Ils vont avoir tendance à faire appel à des collaborateurs réguliers et donc à recruter sans publier d'offres d'emploi. **C'est le cas de l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme. ce secteur représente 11% des embauches sur l'année 2020, mais c'est celui dans lequel le marché invisible est le plus fort.** Plus de sept recrutements sur dix (71%) y sont réalisés sans qu'aucune annonce n'ait été publiée.

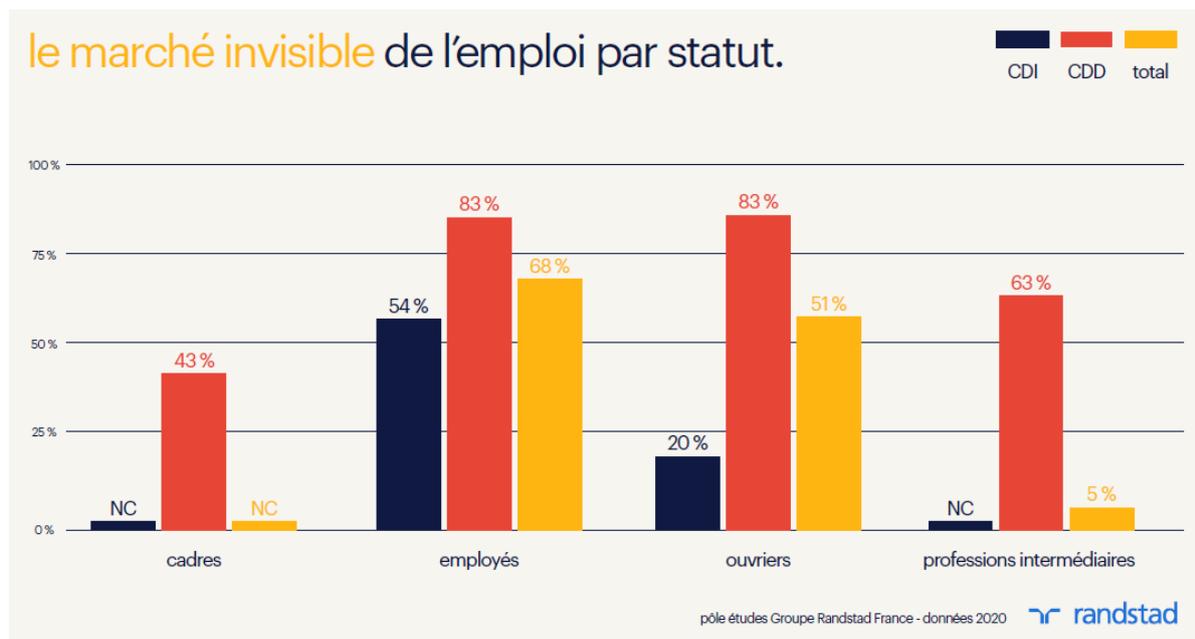


**Il est suivi par le secteur du commerce et de la vente où plus de six embauches sur dix (65%) passent par le marché invisible.** Ce secteur représente 10% des recrutements en 2020. Beaucoup de ces emplois sont pourvus par le bouche-à-oreille, des candidatures spontanées ou par des recrutements dans le prolongement de missions d'intérim. De la même manière, dans le secteur de la logistique-transport-export, 62% des recrutements se font par le marché invisible. C'est encore plus significatif dans le transport sur route : dans ce sous-secteur, ce sont sept recrutements sur dix qui ne passent pas par une offre d'emploi.

**A contrario, le secteur de l'Industrie, qui souffre d'une pénurie structurelle de profils qualifiés, n'est que peu concerné par le marché invisible. Ce secteur représente 7% des embauches en 2020, mais le marché invisible n'y pèse que 5%, soit moins d'un recrutement sur dix.** C'est dans la production industrielle que l'embauche directe joue pleinement son rôle. Dans cette branche industrielle, un poste sur deux (50%) est pourvu sans annonce préalable.

## Les cadres peu concernés par le marché invisible

Si les secteurs, les métiers et les régions sont diversement concernés par le marché invisible de l'emploi, son poids varie nettement en fonction des statuts et de la typologie de contrats. Ainsi, **le marché de l'emploi est le plus visible pour les cadres et les professions intermédiaires**. Les employés et les ouvriers sont plus souvent recrutés par le biais du marché invisible.



Ce sont les employés qui doivent s'intéresser le plus près au marché invisible de l'emploi. **Près de sept sur dix (68%) ont été recrutés en 2020 sans avoir répondu à une annonce. Ce taux monte à 83% pour ceux qui ont été embauchés en CDD et 54% pour les CDI.** De la même manière, plus d'un ouvrier sur deux (51%) a été embauché en 2020 sans intermédiaire. Là encore le CDD est le plus concerné (83% des recrutements sur ce type de contrat), les entreprises ayant tendance à faire appel aux mêmes personnes ou à passer par la cooptation. Les CDI sont aussi concernés, mais dans une moindre mesure. Seul un ouvrier sur cinq sous ce statut (20%) a été recruté sans publication d'une offre d'emploi.

En revanche, les cadres ne sont que très peu concernés par le marché invisible. Plus pénuriques, ils sont plus difficiles à recruter par cooptation, réseau ou bouche à oreille. De manière générale, les cadres sont plus concernés par les CDI que les autres catégories socioprofessionnelles. Sous ce statut, ils ne sont quasiment jamais recrutés par le biais du marché invisible. **Seuls ceux qui sont embauchés en CDD sont concernés par le marché invisible qui représente alors un peu plus de quatre embauches sur dix (43%) sous ce statut.** Concernant les professions intermédiaires, ce sont à peine 5% des recrutements qui sont passés par le marché invisible en 2020. Un chiffre lié à l'importance du CDD : sous ce statut, ce sont six personnes sur dix (63%) qui ont été recrutées sans qu'aucune offre d'emploi n'ait été publiée.

## 4 conseils pour décrocher un emploi “invisible”

Deux recrutements sur cinq ont été réalisés sans publication préalable d’annonce en 2020. Les demandeurs d’emploi doivent impérativement intégrer cette donnée dans leur recherche.

### Conseil n°1 : bien identifier les secteurs et les entreprises qui recrutent

- Ne pas hésiter à se renseigner auprès des acteurs publics et privés de l’emploi
- Consulter les études qui paraissent régulièrement sur le sujet

### Conseil n°2 : oser la candidature spontanée

- Proposer de manière proactive son profil auprès des entreprises susceptibles de recruter
- Si le profil correspond aux attentes, la candidature sera examinée en priorité

### Conseil n°3 : activer son réseau

- La cooptation est un levier très apprécié des recruteurs. Un profil recommandé a plus de chances d’être étudié
- Tout le monde a un réseau, il ne faut pas hésiter à solliciter les personnes autour de soi

### Conseil n°4 : pousser les portes des agences de travail temporaire

- Le travail temporaire permet de faire ses preuves auprès des employeurs et débouche souvent sur des embauches de plus long terme
- Dans le contexte de crise, le travail temporaire est plus que jamais un tremplin vers le marché de l’emploi

## Méthodologie

- Randstad SmartData analyse plus de 1 000 qualifications et 6 000 savoir-faire sur la base des offres d’emploi publiées sur plus de 11 000 sites internet de recrutement. Ces annonces sont systématiquement dédoublonnées.
- Randstad SmartData analyse plus de 2.5 millions d’offres d’emploi chaque mois, collectées avec l’aide de la solution Jobfeed de Textkernel
- Pour obtenir une estimation du poids du marché invisible et réaliser une modélisation, l’équipe de data science du Groupe Randstad France s’est appuyé sur différentes sources :
  - les données sur les déclarations d’embauche (DPAE) publiées trimestriellement par l’ACOSS,
  - la Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS/DSN) publiée par l’INSEE
  - le fichier SIRENE de l’INSEE
  - l’identification des offres d’emploi captées par Randstad SmartData.

- Le poids du marché invisible correspond à la proportion des recrutements (CDI/CDD supérieur à 1 mois) qui ne fait pas l'objet d'une publication d'offre d'emploi.
- La méthodologie appliquée repose sur l'identification des embauches réalisées appellation métier par appellation métier sur une période d'une année par trimestres glissants. Ces embauches sont ensuite rapprochées des offres d'emploi publiées. Si une embauche n'est pas reliée à une offre d'emploi publiée alors elle est intégrée dans l'estimation du marché invisible.
- Une mise à jour est réalisée chaque trimestre.

## A propos du Groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2019 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. En 2019, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 4 000 au titre d'AUSY et 7 600 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 30 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer.

Retrouvez-nous sur :



[grouperandstad.fr](http://grouperandstad.fr)

[@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



[resources.grouperandstad.fr](http://resources.grouperandstad.fr)

[@resources\\_FR](https://twitter.com/resources_FR)

## Contacts presse

### Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Tél. 01 41 62 22 10

**Clément Moulet** : 06 99 64 67 77

**Delphine Elatri** : 06 69 03 14 87

### Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

**Sonia El Ouardi** : [sonia.elouardi@wellcom.fr](mailto:sonia.elouardi@wellcom.fr)

**Donna Clément** : [donna.clement@wellcom.fr](mailto:donna.clement@wellcom.fr)

**Rachel Housinou** : [rachel.housinou@wellcom.fr](mailto:rachel.housinou@wellcom.fr)